



# Évolution du volume de données disponibles sur la biodiversité (SINP)

La connaissance de la nature est indispensable à sa préservation. Or, cette connaissance est aujourd'hui éparpillée sur différents supports et auprès de divers acteurs. Cette multiplicité à la fois des supports et des structures rend difficile l'accès aux données sur la nature. Il est désormais nécessaire de faciliter l'accès à ces informations pour permettre une meilleure compréhension, et donc une meilleure gestion, de la nature. Ce constat, fait à toutes les échelles, du local au global, incite les différents acteurs de la biodiversité\* à s'organiser. Le Nord - Pas-de-Calais a mis en place, dès 2006, le Réseau des acteurs de l'information naturaliste (RAIN). Dans le même temps, à l'échelle internationale, européenne et nationale, des systèmes similaires étaient mis en place (GBIF, SINP, etc.).

## Contexte

Une donnée naturaliste est une information concernant la faune, la flore, la fonge\* ou un habitat\*. Celle-ci doit être constituée au minimum de trois informations : le nom de l'espèce (ou de l'habitat) ainsi que le lieu et la date de l'observation.

En dépit d'un certain savoir accumulé sur la nature, les informations restent difficilement accessibles. Ce manque d'accessibilité des données est préjudiciable à la sauvegarde du patrimoine naturel. En effet, l'information naturaliste est indispensable pour plusieurs raisons : pour suivre les évolutions de la biodiversité, pour élaborer, mettre en œuvre et évaluer les politiques de conservation mais également pour surveiller les différents impacts des activités humaines.

La mise en cohérence et la mobilisation de toutes ces informations sont difficiles, soit pour des raisons techniques (manque de compatibilité informatique), financières ou encore par manque de moyens humains. Le problème de l'inaccessibilité des données naturalistes est récurrent, le manque d'harmonisation et de coordination des acteurs sources ne permet donc pas une utilisation optimale de l'information.

Le Système d'information sur la nature et les paysages (SINP) a vu le jour en 2005. Il a été lancé par la Direction de la nature des paysages du ministère de l'Écologie en réponse aux problématiques de biodiversité portées par le sommet de Rio (1992) et aux obligations de mise à disposition des informations environnementales prévues par la convention d'Aarhus (1998) ainsi que la directive "INSPIRE" (1999). Le SINP est un dispositif partenarial entre le ministère en charge de l'Environnement, les établissements publics, les associations et les collectivités locales.

Il existe une déclinaison régionale du SINP, le Réseau des acteurs de l'information naturaliste (RAIN) mais

ce réseau est antérieur au réseau national. En 2006, le RAIN prend forme par la signature d'une charte entre cinq organismes :

- la Direction régionale de l'environnement (aujourd'hui la DREAL) ;
- le Conseil régional ;
- le Groupe ornithologique et naturaliste du Nord - Pas-de-Calais (GON) ;
- le Centre régional de phytosociologie / Conservatoire botanique national de Bailleul (CRP/CBNBI) ;
- la Société mycologique du nord de la France (SMNF).

Les deux premiers organismes pilotent le réseau et les trois autres constituent des pôles thématiques (faune, flore, fonge) en charge de recevoir, consigner et diffuser l'information naturaliste dans leurs domaines de compétence respectifs. Ces trois pôles fonctionnent donc non seulement grâce à leurs propres données mais également par la signature de conventions avec d'autres associations ou autres structures qui partagent leurs données. De plus, tout organisme dont les études sont financées par des fonds publics est tenu d'en communiquer les résultats au RAIN.

## Résultats

Les bases de données de ces trois pôles régionaux abritent un grand nombre de données naturalistes.

### Nombre de données mises en forme ou intégrées dans les bases de données du RAIN au 31/12/2011

(source : ORB NPdC, 2012)

	Thématique	Nombre de données recensées au 31/12/2011
Pôle Faune	animaux	214 488
Pôle Flore	flore / habitats	1 433 652
Pôle Fonge	champignons	≈ 50 000

## Ce qu'il faut en penser

La problématique de l'accessibilité à l'information naturaliste est présente à divers échelons. À l'échelle nationale, le Système d'information sur la nature et les paysages rencontre divers problèmes à sa mise en place : le manque de moyens humains et techniques notamment, le manque de développement des antennes régionales, la mise en réseau des différents acteurs, etc. Il n'est donc pas, pour le moment, tout à fait opérationnel.

À l'échelle du Nord - Pas-de-Calais, le Réseau des acteurs de l'information naturaliste est fonctionnel. En effet, il alimente trois bases de données distinctes, qui permettent un accès simplifié aux données sur la nature aux différents publics qui peuvent s'y intéresser. Cette information est donc accessible sous diverses formes selon le type d'utilisateurs : un gestionnaire de site naturel aura, par exemple, une donnée localisée précisément tandis que le grand public ne disposera que d'une information à l'échelle communale.

Néanmoins, tout comme à l'échelle nationale, certaines difficultés subsistent. En effet, que ce soit le Conservatoire botanique national de Bailleul, le Groupe ornithologique et naturaliste du Nord - Pas-de-Calais ou la Société mycologique du nord de la France, tous possèdent des milliers d'informations non encore répertoriées dans leurs bases de données respectives. Ce constat est préoccupant dans un contexte où la gestion et la protection de la nature s'avèrent primordiales. L'information existe mais ne peut être centralisée par manque de moyens humains, techniques et financiers. Ainsi, lors de la réactualisation des Zones naturelles d'intérêt écologique faunistique et floristique (ZNIEFF)\*, les données concernant les champignons n'ont pas pu être intégrées.

De même, certains désaccords subsistent entre les associations concernant le partage de l'information naturaliste. La crainte d'une "mauvaise utilisation" de la donnée reste l'une des principales causes à la non-participation au Réseau des acteurs de l'information naturaliste et cela malgré la signature d'une charte de fonctionnement définissant clairement les conditions d'échange et de diffusion des données.

La multiplication des systèmes visant à coordonner et à structurer l'information en France est récente, et témoigne d'une réelle préoccupation. Il semble nécessaire d'aboutir à une coordination entre toutes les structures à différentes échelles. Ce n'est pour le moment pas le cas entre le RAIN et le SINP national, toutefois un travail est en cours pour la mise en réseau de ces deux systèmes.

## Méthode

Les chiffres présentés sont directement issus des trois structures pilotes du Réseau des acteurs de l'information naturaliste (RAIN).

## En savoir plus

- Voir fiche 2011 " Sciences participatives liées à la biodiversité "

### ► Sites internet

- Conseil régional du Nord - Pas-de-Calais : <http://www.nordpas-decalais.fr>
- Conservatoire botanique national de Bailleul (CBNBI) : [www.cbnbl.org](http://www.cbnbl.org)
- DREAL : <http://www.nord-pas-de-calais.developpement-durable.gouv.fr>
- Groupe ornithologique et naturaliste du Nord et du Pas-de-Calais (GON) : <http://www.gon.fr>
- Naturefrance : <http://www.naturefrance.fr>
- Société mycologique du nord de la France : <http://www2.ac-lille.fr/myconord>